



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°06

Réunion électronique du 07 / 09 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

ENGAGEMENTS SAISON 2026-27

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2026-2027.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U18F à 11	15 Septembre 2026
U18F à 8	15 Septembre 2026
U15F à 8	22 Septembre 2026
U13F	22 Septembre 2026
U9	14 Septembre 2026
U7	22 Septembre 2026



PROCEDURE D'ENGAGEMENT à compter du 01/07/2026:

Par **PORTAILCLUBS** vous rendre dans l'application **FOOTCLUBS** :

Choisir la saison **2026-2027**

1. **Pour le FOOT ANIMATION** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
2. **Pour les U13 Excellence (D1 ou D2)** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
3. **Pour les U13 Brassages D3-D4 ou Brassages D5-D6**, Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
4. **Pour les autres catégories** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
5. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
6. Sélectionner « **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL** » dans « **Centre de Ressources** »
7. Renseigner « **Accord** » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « **Valider** »
8. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL**, puis cliquer sur **NOUVEL ENGAGEMENT**. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.
9. Ne pas inscrire vos engagements dans les coupes le procédé sera fait automatiquement lors des premiers tours de coupe.
10. Pour les ententes il faut vous rendre dans **VIE DES CLUBS**
11. Pour **déclarer une équipe en INACTIVITE PARTIELLE** ou déclarer votre club en inactivité se rendre dans **VIE DES CLUBS**

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos desideratas.

Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2026/2027. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un desiderata : Obligatoirement sur Footclubs.

Afin de saisir un Désiderata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un desiderata. La fiche « Engagement & Désiderata » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

La FFF a mis à jour l'outil Footclubs en ajoutant une Foire aux Questions afin de vous aider à trouver rapidement les réponses à la plupart de vos interrogations.

Il est possible d'accéder à cette FAQ en cliquant sur l'icône 'Aide en ligne' de la barre d'outils Footclubs.



HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U15F	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U18F	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les



clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

US DAVEZIEUX-VIDALON :

U11 le 05/09/2026.

RC TOURNON TAIN :

U9 le 26/09/2026.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.





Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée Accueil : Samedi 26/09/2026.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Journée Accueil : Samedi 19/09/2026.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les équipes engagées au 16/09/2026 au plus tard pourront être intégrées à la phase Automne et participer aux plateaux du 26/09/2026.

Le document support du plateau est accessible dans FAL en sélectionnant le plateau concerné.

Journée Accueil : Il s'agira de la 1^{ère} Journée des plateaux Samedi 12/09/2026.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U13D1 :

Les clubs engagés au niveau U13D1 prendront soin de vérifier leur éligibilité au niveau CRITERIUM Bet C selon les attendus de la LAURAFoot (Voir Règlements Généraux LAURFoot pages 82 à 85).

U13D1/U13D2 :

1^{ère} Journée : Le 19/09/2026 Utilisation FMI Obligatoire.

BRASSAGES D3-D4, Date 1ers plateaux le 19/09/2026.

BRASSAGES D5-D6, Date 1ers plateaux le 19/09/2026.

FESTIVAL PITCH U13 :

Date 1^{er} TOUR : Samedi 12/09/2026. Toutes les équipes 1 et 2 des clubs sont engagées.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CHAMPIONNATS

U15 D1 :





Date 1^{ère} Journée : 20/09/2026.

U15 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 20/09/2026.

U15 Brassage :

Poules de 8 : Date 1^{ère} Journée : 27/09/2026.

COUPES U15 :

Coupe JP QUINTIN :

1^{er} TOUR : Toutes les rencontres se joueront le 13/09/2026. En raison de la tenue de l'Assemblée Générale des arbitres, aucune rencontre ne pourra être anticipée au samedi 12/09/2026.

Tour de cadrage : le 18/10/2026.

1/8 de finale : le 14/02/2027.

Coupe Gilbert PESTRE :

1^{er} Tour : le 18/10/2026.

Tour de Cadrage : le 11/11/2026.

1/16^e de finale : le 29/11/2026.

1/8 de finale : le 14/02/2027.

U15F

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Fin des engagements :

U15F à 8 : 22/09/2026

Journée Accueil Féminin : 03/10/2026.

Date début championnat : 10/10/2026

U17

Responsables : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57(U17D1-D2) ; Ludovic GAYFFIER (U17 Brassages).

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CHAMPIONNATS

U17 D1 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.



**U17 D2 :**

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

U17 Brassage :

Poules de 8 : Date 1^{ère} Journée : 26/09/2026.

COUPES U17 :

1^{er} TOUR : le 17/10/2026.

2^e Date : le 11/11/2026.

3^e Date : le 19/12/2026.

1/8 de finale : le 13/02/2027.

U18F

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Fin des engagements :

U18F à 11 : 15/09/2026

U18F à 8 : 15/09/2026

Date début championnats à 11 et à 8 : 26/09/2026

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CHAMPIONNATS**U20 D1 :**

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

Information importante :

Les clubs sont priés de noter le retrait du club FC ANNONAY. En conséquence la compétition comportera 12 équipes. Le calendrier a été modifié pour prendre en compte ce changement.

Le tableau des montées et descentes redevient classique et remplace celui paru sur le PV n°4.



SAISON 2026-2027 U20

U20D1

Début saison	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Descentes de Ligue U18R2 & U20R2	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Montées en U20R2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Descentes vers D2	1	2	3	4	4	4	5	6	7
Montées de D2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total Fin saison	12	12	12	12	13	14	14	14	14

U20D2

Début saison	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
Descentes de D1	1	2	3	4	4	4	5	6	7
Montées vers D1	2	2	2	2	2	2	2	2	2

U20 D2 :

Date 1^{ère} Journée : 12/09/2026.

COUPE U20 Georges ETIENNE :

1^{er} TOUR : le 17/10/2026.

2^e Date : le 11/11/2026.

3^e Date : le 19/12/2026.

1/8 de finale : le 13/02/2027.